

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire
Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 32

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi dix-sept décembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

OBJET

Affaire n°2019-165
**AVIS DE LA COMMUNE RELATIF A
L'ENQUETE PUBLIQUE
PREALABLE AU PROJET DE
RECONSTRUCTION DU QUAI
« POSTE 1 » AU PORT OUEST
SUR LA COMMUNE DE LE PORT
PRESENTEE PAR LE GRAND PORT
MARITIME DE LA REUNION**

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 9^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, M. Romuald Tanguy, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 9 décembre 2019 et affichée le 10 décembre 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 19 DEC 2019

Absents représentés : M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), M. Ludovic Latra (par M. Brandon Incana), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Mikaëla Latra (par M. Jean-Bernard Gaillac).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec à 17h09, M. Patrice Payet à 17h25.

Départ(s) en cours de séance : Mme Karine Mounien (17h28-17h34).

Absent(s) : Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe, M. Hary Auber, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber, Mme Dalila Mahé, M. Sergio Erapa.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n°2019-165

**AVIS DE LA COMMUNE RELATIF A L'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
AU PROJET DE RECONSTRUCTION DU QUAI « POSTE 1 » AU PORT OUEST
SUR LA COMMUNE DE LE PORT PRESENTEE PAR LE GRAND PORT
MARITIME DE LA REUNION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande du 03 avril 2019 présentée par le Grand Port Maritime De La Réunion, concernant le projet de reconstruction du quai « Poste 1 » au port ouest sur la commune de Le Port,

Vu l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de La Réunion du 06 août 2019 et la réponse écrite du pétitionnaire du 03 octobre 2019,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-3470/SG/DRECV du 06 novembre 2019 prescrivant l'enquête publique préalable au projet de reconstruction du quai « poste 1 » au Port Ouest, sur la commune de Le Port présentée par le Grand Port Maritime De La Réunion.

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » du 4 décembre 2019,

Vu le rapport présenté en séance le 17 décembre 2019 relatif au projet d'autorisation de reconstruction du quai « poste 1 » au Port Ouest, sur la commune de Le Port présentée par le Grand Port Maritime De La Réunion,

Après discussion et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : de donner un avis favorable au projet d'autorisation de reconstruction du quai « poste 1 » au Port Ouest, sur la commune de Le Port présentée par le Grand Port Maritime De La Réunion, sous réserve de la prise en compte des remarques de la Ville mentionnées dans le rapport de présentation à l'assemblée délibérante,

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou l'adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU